

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf Mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 24 Mars 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 28 – **REPRESENTE** : 1.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BLOT Michel, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, M. GUIET Stéphane, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSE : M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme POYER Audrey.

OBJET :	<i>Fixation du nombre d'adjoints.</i>
----------------	---------------------------------------

N° 2014 / 03 / 12

Aux termes de l'article L 2122-1, il y a dans chaque commune un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L 2122-2, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de son effectif légal. Ce pourcentage étant une limite maximale sans que celui-ci puisse s'arrondir à l'entier supérieur.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints selon cette règle :

$$29 \times \frac{30}{100} = 8,7 \text{ soit } 8 \text{ adjoints}$$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- *fixe à 8 le nombre d'adjoints,*
- *décide que les adjoints prendront rang dans l'ordre de leur nomination.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 31 Mars 2014,
Le Maire,

